

# ACL - TARIFS - ANNEE 2023

**TARIFS GRENOBLE** : appliqués aux familles résidant à Grenoble

**TARIFS DE BASE** : appliqués aux résidents de toutes les autres communes (sauf accords spécifiques)

## IMPORTANT

Comme en 2022, notre Association a décidé de ne pas augmenter les tarifs des centres de loisirs pour l'année 2023.

## CENTRES DE LOISIRS

QUOTIENT FAMILIAL	JOURNEE (repas compris)		DEMI-JOURNEE (matin ou après-midi)		
	Tarifs Grenoble	Tarifs de base	Tarifs Grenoble	Tarifs de base	Repas
- 300	13,60 €	19,40 €	6,80 €	9,70 €	4,10 €
301 - 450	16,00 €	21,80 €	8,00 €	10,90 €	4,50 €
451 - 800	17,70 €	23,50 €	8,85 €	11,75 €	4,90 €
801 - 1220	18,70 €	24,40 €	9,35 €	12,20 €	5,15 €
1221 - 1450	19,60 €	25,20 €	9,80 €	12,60 €	5,40 €
1451 - 1800	20,50 €	26,00 €	10,25 €	13,00 €	5,65 €
+ 1800	21,40 €	26,80 €	10,70 €	13,40 €	5,90 €

### SUPPLEMENT ACTIVITES SPECIALISEES PRATIQUEES DANS LE CADRE DES CENTRES DE LOISIRS

**Les Petites Maisons** : Pour les activités clubs des mercredis (brico, agri'curieux et stop motion), ou des vacances d'Hiver (luge, raquettes, fabrication Igloo, sortie Chamrousse, grands jeux) ajouter 2 € par jour à ces tarifs.

**Le Clos d'Espies** : Les stages d'activités spécialisées sont gratuits, mais nécessitent une réservation.

## VILLA ARTHAUD et CLEM'ENFANTS

Activités spécialisées proposées le mercredi dans le cadre du centre de loisirs

Quotient familial	Escalade		Tennis / Cirque		Judo / Judo d'éveil / Petits Vélos / Danses-Percussions		Initiation à la programmation (le mercredi matin)	
	Grenoble	Tarifs de base	Grenoble	Tarifs de base	Grenoble	Tarifs de base	Grenoble	Tarifs de base
- 450	193,60 €	239,80 €	159,50 €	205,70 €	123,20 €	169,40 €	113,30 €	159,50 €
451 - 1220	226,60 €	273,90 €	188,10 €	235,40 €	150,70 €	198,00 €	130,90 €	178,20 €
1221 - 1800	259,60 €	306,90 €	216,70 €	264,00 €	178,20 €	225,50 €	148,50 €	195,80 €
+ 1800	292,60 €	341,00 €	245,30 €	293,70 €	205,70 €	254,10 €	166,10 €	214,50 €

Tarifs forfaitaires pour les 11 séances du 1<sup>er</sup> trimestre 2023.

Le règlement des activités spécialisées est trimestriel et ne donnera lieu à aucun remboursement partiel en cours de trimestre

Sorties Skis proposées dans le cadre du centre de loisirs

Quotient Familial	VACANCES D'HIVER			MERCREDIS		LOCATION DE MATERIEL		
	Forfait à la semaine		Supplément Sorties ESF (pour la semaine)	Forfait pour les 5 mercredis (ESF comprise)		Forfait pour les vacances et/ou pour les mercredis		
	Tarifs Grenoble	Tarifs de base		Tarifs Grenoble	Tarifs de base	Chaussures	Skis	Casque
- 450	123 €	151 €	56 €	179 €	207 €	7 €	11 €	5 €
451 - 1220	149 €	178 €	68 €	217 €	246 €	13 €	17 €	9 €
1221 - 1800	175 €	204 €	80 €	255 €	284 €	19 €	23 €	13 €
+ 1800	201 €	230 €	92 €	293 €	322 €	25 €	29 €	17 €

**Le tarif** des sorties skis est forfaitaire (semaine des vacances d'Hiver ou 5 mercredis). Le règlement ne donnera lieu à aucun remboursement, quelle que soit la raison (maladie, convenance personnelle...). **Location de matériel** : le prix indiqué est un prix forfaitaire pour l'ensemble de la semaine et/ou pour les 5 mercredis. L'essayage et le réglage du matériel auront lieu uniquement lors de permanences à la Villa Arthaud dont les dates vous seront communiquées dans les informations complémentaires. La présence des enfants est obligatoire à cet essai pour pouvoir bénéficier de la location du matériel.

**IMPORTANT** : Vous avez aussi la possibilité de louer votre matériel directement auprès d'un loueur professionnel (à la semaine, ou à la saison). Nous avons passé un accord avec le magasin de sports Adrenaline, situé 26, place Paul Vallier, à Grenoble (Tél. : 04.76.86.06.06). A partir du 1<sup>er</sup> décembre 2022, en vous présentant comme adhérent de l'ACL, vous bénéficierez de tarifs préférentiels.

### Aides possibles du CCAS de la Ville de Grenoble pour les vacances d'Hiver.

**Adhésion à l'Association** : 10 € (adhésion annuelle et familiale, valable du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 août 2023).

**A NOTER** : les règlements par chèques vacances et par CESU (uniquement papier) sont acceptés.

Les règlements par Carte Bancaire sont possibles, uniquement au siège de l'Association.

Les règlements par virement sont également possibles : se renseigner auprès de notre secrétariat.